

Réf: Dossier 260004

Avis de constitution

SOCIETE « AFRI-BAT SARL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON SUD, Lot 49,
Ilot 463

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 04 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRI-BAT SARL »

Objet : BTP; CONSTRUCTION BATIMENT ET GESTION IMMOBILIER; PRESTATIONS DIVERSES;

Et pour la réalisation de L'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à L'objet social ou pouvant en faciliter L'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON SUD, Lot 49, Ilot 463

Dirigeant(s) M KOUAME JUNIOR BHEKANTY PARFAIT ZEDJY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12339 du 13/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80234/GTCA/RC/2023 du 13/11/2023

